



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS
DE

FREVENT

**Du 10 juillet
au 01 août**

Directrice : Valentine
Directrice adjointe: Camille

Tables des matières

I La présentation de l'accueil collectif de mineurs

1- L'organisateur

2- Présentation de la structure et du public

II Les différents projets

1- Le projet éducatif de l'organisme

2- Les valeurs et objectifs du projet pédagogique

III Le rôle de chacun au sein de l'ACM

1- La composition de l'équipe pédagogique

2- Le rôle de chacun au sein de l'équipe pédagogique

IV Le projet de fonctionnement

1- L'organisation de l'accueil

2- La journée type

3- La restauration

4- Le goûter

5- L'évaluation

6- Les réunions

7- Le plan Vigipirate

8- Les cycles/séances

9- Le thème

10- Le camping

V Les relations éducatives

1- Laïcité

2- Permission-Protection

3- Les enfants porteurs d'handicap

4- Les compétences psycho sociales

5- La charte de l'éco-responsabilité

6- La charte des équipes pédagogiques

I La présentation de l'accueil collectif de mineurs

1-L'organisateur

Ternoiscom est une communauté des communes créée le 1er Janvier 2017 situé dans le département du Pas De Calais dans la région Haut de France. Ternoiscom a fusionné 4 communautés des communes qui comprennent la commune les vertes collines du Saint-Polois, communauté de communes de la région de Frévent, la communauté de communes de l'Auxilois et la communauté de commune du Pernois.

La collectivité Ternoiscom est présidée par Mr Bridoux et sa Vice-Présidente Mme Gaillard.

Le service jeunesse de la Communauté des Communes du Ternois organise plusieurs accueils de loisirs extrascolaires à la journée ou à la demi-journée durant les petites vacances d'hiver, de printemps, de la Toussaint et de Noël et pendant les vacances d'été : juillet et août

Le service jeunesse est situé

**Parc du moulin, 400 rue de
Maisnil Herlin Le Sec
(62130)**

Ou se trouve également le siège Ternoiscom

Le service Jeunesse est géré par Mr Scelers.

2-Présentation de la structure et du public

L'accueil de loisirs de Frévent est situé 2 Square Richard Pruvost et accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans venant principalement des communes du Ternois et ses alentours. Il accueille environ 40 enfants et sera ouvert du 7 juillet au 01 août 2025. Le public accueilli provient d'un secteur rural, rendant l'accès à la culture difficile et habitué au système des accueils de loisirs. Le public accueilli sur l'accueil de loisirs à l'habitude de se rendre dans cet environnement. Les enfants se connaissent, pour la plupart, depuis de nombreuses années.

Nous accueillerons les enfants de cet ACM dans l'école Saint Exupéry de la ville ou nous auront à disposition :

- Le groupe scolaire Saint Exupéry
- Les classes de maternelle
- Le restaurant scolaire

II-Intention éducatives et objectifs opérationnelles

1-Le projet éducatif

L'Éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité.

Ce projet, porté par tous - écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes - reflète une dynamique collective et solidaire.

Les valeurs du PEDT

- ÉPANOUISSEMENT**
Apprentissage
Bien-être
Confiance
- SOLIDARITÉ**
Esprit d'équipe
Coopération
Entraide
- CITOYENNETÉ**
Environnement
Vivre ensemble

Le PEDT du Ternois

2-Les valeurs et objectifs du projet pédagogique.

A la suite de la lecture du projet éducatif, l'équipe pédagogique s'est rassemblée pour trouver des objectifs et des valeurs pédagogiques en rapport avec le projet éducatif et qui leur tiennent particulièrement à cœur. Durant cet accueil, 3 valeurs seront de mise. L'équipe d'animation veillera à ce que la plupart des activités proposées soient en rapport avec celle-ci et mettront des projets d'animation en cohérence avec les 3 valeurs.



III-L 'organisation de l'accueil collectif de mineurs

1 La composition de l'équipe pédagogique.

Nom- Prénom	Fonction	Diplômes
Poiret Valentine	Directrice	Stagiaire BAFD
Potel Camille	Directrice adjointe	BAFA
Abranel Caboche Matys	Animateur	Sans formation
Bocquet Pierre	Animateur	BAFA
Boutin Cauline	Animatrice	BAFA
Caron Ysaline	Animatrice	Base BAFA
Decourcelle Théo	Animateur	Base BAFA
Gallet Anaïs (S1 à S3)	Animatrice	BAFA
Lemaire Lou	Animatrice	BAFA
Saelen Léonie	Animatrice	BAFA
Lemerchin Océane	Animatrice	Formation d'assistante maternelle
Wattiez Sandra	Animatrice	Formation d'assistante maternelle
Deblock Capucine (S1/S2)	Stage d'immersion	Aucun
Stephan Maxime (S3/S4)	Stage d'immersion	Aucun

2 Le rôle de chacun

L'équipe pédagogique est garante des choix, des besoins et des aspirations des enfants et doit veiller au respect mutuel des personnes. L'ensemble de l'équipe doit coopérer au projet éducatif de la Communauté' de Communes du Ternois en s'engageant à le respecter.

Les missions d'un directeur :

Celui-ci est le garant du projet pédagogique. Il veillera à ce que les activités proposées par les animateurs soient en rapport avec les objectifs du projet pédagogique. Il doit veiller à la bonne cohésion de l'équipe pédagogique. Le directeur doit avoir un rôle formateur auprès de son équipe d'animation.

Le directeur doit assurer 5 fonctions définies par le Service Départementale de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports qui sont les suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.

Les missions des animateurs :

L'animateur a 6 grandes « missions » à respecter impérativement :

- **Assurer la sécurité physique et morale d'un mineur**
 - garantir la sécurité physique morale et affective des enfants.
 - apporter les premiers soins en cas d'incident.
 - connaître la législation jeunesse et sport en matières d'ACM.
 - avoir une attitude positive et exemplaire.
- **Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet**
 - participer **ACTIVEMENT** à la préparation et aux réunions ;
 - s'intégrer dans une équipe
 - être force de proposition
 - se documenter
- **Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective**
 - savoir demander conseil à l'équipe
 - prendre du recul et appliquer les conseils donnés
 - faire part de ses difficultés
 - prendre des initiatives.

➤ **Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations avec les différents acteurs**

- être ponctuel et respectueux des horaires
- savoir gérer un temps d'accueil
- être à l'aise avec les parents
- savoir donner une information écrite ou orale clairement
- savoir se présenter auprès des prestataires

➤ **Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités**

- savoir repérer les besoins de chaque enfant
- adapter l'activité à l'âge des enfants
- adapter l'activité aux conditions climatiques
- s'impliquer dans l'activité
- savoir créer une trame, un imaginaire
- organiser des petits jeux
- proposer des activités en lien avec le projet pédagogique
- proposer des activités manuelles
- mettre en place des grandes animations
- évaluer et analyser son activité
- avoir une tenue adaptée aux activités
- être actif lors du rangement et participer aux tâches ménagères

➤ **Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet**

- être à l'écoute des attentes des enfants
- prendre en compte l'avis des participants
- savoir motiver un groupe d'enfant
- savoir évaluer les moyens nécessaires au projet (réalisable ou non)
- mettre en avant les compétences de chacun

IV Le projet de fonctionnement

1-Organisation de l'accueil

L'accueil de loisirs est ouvert 5 jours sur 7, les enfants peuvent être accueillis de manière suivante:

- Journée avec repas
- Journée sans repas
- Matin avec repas
- Matin sans repas
- Après-midi avec repas
- Après-midi sans repas

L'arrivée des enfants se fait de façon échelonnée de 8h à 9h le matin de 12h à 12h30 le midi de 13h30 à 14h pour le début d'après-midi et de 17h30 à 18h30 pour les départs.

2-Une journée type

Il faut préciser qu'une journée type constitue une journée dont le déroulement sera normal, C'est-à-dire sans interruption par une activité de consommation quelconque. Ainsi, les horaires fixés le sont à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

8h-9h : Arrivée échelonnés des enfants

9h-12h : Temps d'animation

12h-12h30 : Départ des enfants sans repas et accueil des enfants de l'après-midi avec repas.

12h-13h : Repas

13h-14h : Temps calme et accueil des enfants de l'après-midi

14h-16h30 : Temps d'animation

16h30-17h : Goûter

17h-17h30 : Temps d'animation

17h30-18h30 : Départs échelonnés des enfants

3-La restauration

Pour les enfants inscrits en restauration, les repas seront organisés dans la cantine de l'école. Ils seront livrés par la société centrale Dupont Restauration. Lors des sorties, les repas seront fournis sous forme de pique-nique également pris en charge par la société "Dupont Restauration."

Concernant les enfants non-inscrits en restauration, il sera demandé aux familles de fournir à leur(s) enfant(s) un pique-nique lors des journées complètes.

Les goûters seront fournis à l'ensemble des enfants inscrits au sein de l'Accueil de Loisirs.

La tolérance est de mise au sein de l'ACM, ainsi lors de la cantine nous proposons aux familles le choix entre trois types de repas : végétarien, sans porc, normal

4-Le goûter

Il s'agit d'un moment convivial se déroulant vers 16h 30-17h selon la durée des activités prévues durant le début d'après-midi. Une gourde sera demandée aux enfants afin de faciliter le service et éviter tout échange entre eux. Lors de ce moment, les enfants sont sensibilisés à l'installation et à la désinstallation du goûter ainsi qu'au nettoyage nécessaire. (En accord avec l'équipe nous allons tenter de mettre en place une fois par semaine par groupe l'idée de goûter fait maison.)

5-L'évaluation

Durant cet accueil il y aura principalement 6 évènements à évaluer :

- **Les activités** : Chaque activité réalisée par l'équipe pédagogique sera évaluée au cours des réunions de fin de journée.
- **Les stages pratiques** : l'évaluation et la validation de stage pratique se dérouleront de la manière suivante : elle sera effectuée par le directeur de l'accueil. Le stagiaire BAFA sera accompagné tout au long de son stage, il sera conseillé et épaulé. S'il rencontre un quelconque problème, la direction sera présente pour le rencontrer à des moments divers pour l'aider au mieux. Le stagiaire étant un animateur à part entière sera tout comme le BAFA à s'auto-évaluer à deux périodes de la session (mi-session et fin de session) et aura aussi un entretien avec le directeur.

- Les BAFA : au sein de la communauté de communes du ternois chaque animateur même diplômé peut toujours s'améliorer, c'est pourquoi comme le stagiaire BAFA, il aura un suivi constant et un accompagnement ainsi qu'une auto évaluation et un graphique à remplir à trois périodes de la session et un entretien avec le directeur
- Le directeur : ce dernier est évalué par le coordinateur.
- Les valeurs pédagogiques : en ce qui concerne l'évaluation des valeurs pédagogiques, les animateurs auront à leur disposition, par groupe, une feuille avec les 3 valeurs pédagogiques et, chaque jour, ils devront mettre une couleur sur chaque palette qui correspondra aux valeurs qui ont été réalisées durant la journée. (cf annexe)
- Le projet pédagogique : pour cette session, la communication orale restera un élément clef afin de recueillir les impressions, les critiques constructives. Une réunion avec l'organisateur sera programmée afin de faire un bilan qualitatif, quantitatif, et ce, pour améliorer les prochains accueils.

6-Les réunions

Une première réunion souvent appelée réunion de préparation sera mis en place le temps d'un séminaire de deux jours pour permettre principalement

- Une présentation et une rencontre de l'équipe pédagogique.
- Un rappel des attentes et devoirs des animateurs.
- Un échange et un travail sur les objectifs pédagogiques proposés par la direction.
- Un travail concerté sur les projets d'activités.
- La création des plannings
- La répartition des groupes

Des réunions quotidiennes auront lieu le soir, après le départ des enfants, elles sont évidemment obligatoires. Elles consisteront principalement à faire un point sur la journée passée et préparer au mieux la journée du lendemain (horaires de chacun / activités). Ce temps d'échange avec l'équipe pédagogique est primordial pour déceler toutes les difficultés et essayer de trouver des solutions ensemble. Ce temps de travail, à part entière, doit rester un moment convivial. Nous essayerons cependant d'être efficaces pour ne pas se disperser et aller à l'essentiel.

7-Le plan Vigipirate

Le niveau de vigilance « sécurité renforcée-risque attentat » est maintenu sur l'ensemble du territoire national.

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les accueils collectifs de mineurs. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Il est demandé principalement au directeur de connaître la configuration de son lieu d'accueil :

- agencement des bâtiments
- aménagement des espaces, cheminements et issues de secours.
- Identifier ce qui pourrait être une vulnérabilité physique de l'établissement (portes ne fermant pas à clé, accès livraisons, espaces accessibles par la voie publique)

Le directeur est le garant de la sécurité de tous les acteurs de son lieu d'accueil, il lui est donc demandé d'être vigilant sur la fermeture des portes lorsque les temps d'accueils sont terminés ainsi que sur les personnes qui peuvent affluer sur le lieu d'accueil (agents communaux, entrepreneurs etc ...)

8-Les cycles/séances

Durant cet accueil de loisirs, nous allons mettre en place des cycles/séances afin d'aboutir à un projet. Ces cycles/séances seront communs à l'ensemble des enfants de notre AL. Ils consisteront à réaliser de fil en aiguille une kermesse sur le thème du carnaval qui aura lieu la dernière semaine de notre AL

9-Le thème

Pour cette session, nous avons choisi avec mon adjointe 3 thèmes que nous avons proposés à notre équipe pédagogique . Suite à un sondage crée sur notre groupe de discussions les animateurs on opté pour le thème «les carnivals dans le monde»

10- Le camping

Les enfants âgés de 8 à 11 ans ont l'opportunité de pouvoir partir 2 nuits et 3 jours en camping. Cet été, le camping se déroulera du 22 au 24 juillet au château de Cercamp, à Frévent. Les enfants s'y rendront à pied.

Le camping en ACM est une expérience enrichissante qui permet aux enfants de vivre une aventure en pleine nature, loin de leur quotidien. Nous partirons en camping avec l'accueil de loisirs d'Auxi-Le-Château afin de créer un lieu et de favoriser les rencontres entre les enfants. Durant ce camping, les enfants apprennent à vivre en collectivité, à développer leur autonomie et à respecter l'environnement.

V Les relations éducatives

1-Laïcité

En tant que communauté territoriale, Ternoiscom se doit au travers de ses ACM de mettre en place la laïcité. Ainsi, dans le respect et l'insertion de chacun, il est demandé aux adultes comme aux enfants de ne pas afficher de signes ou de comportements relevant des idéaux de chacun.

2-Protection-Permission

• **Pour l'équipe pédagogique**



- La cigarette sera autorisée sur les temps de pauses à l'écart des groupes et à l'extérieur des locaux, seulement si le groupe d'enfant reste sous surveillance d'un autre animateur. Il n'est évidemment pas autorisé de quitter son activité pour fumer.
- L'équipe pédagogique doit être bienveillante et favoriser la communication
- L'usage du téléphone sera limité à l'usage professionnel, dans le cadre d'activité, mais aussi pour rester joignable sur les sorties ou en cas de problème.
- Avoir des doutes sur quelque chose n'est pas une honte. Aucune question n'est bête. Le soutien et les conseils seront de mise.

- Les violences physiques, psychologiques ainsi que le harcèlement sont strictement interdit.
- Les drogues, les alcools et les produits illicites sont interdits au sein de l'Accueil de loisirs
- L'équipe doit être impérativement présente à la réunion quotidienne pour le bilan et la préparation du lendemain.
- Le respect des horaires de travail est un point essentiel pour le bon déroulement de l'accueil.
- L'équipe doit sans cesse veiller à la sécurité physique morale et affective des enfants qui leur sont confiés.
- Interdiction de poster/prendre des photos de enfants sur les réseaux sociaux et ne pas avoir de contact pendant et après le centre avec les mineurs

• **Pour les enfants**



- La communication est un élément essentiel en collectivité. De ce fait des temps de paroles seront mis régulièrement en place pour permettre à chacun de s'exprimer librement
- L'enfant acteur de ses vacances peut être libre de ne pas vouloir participer à une activité et pourra rester sur le côté à observer les autres.
- Les enfants sont libres de s'amuser, jouer, profiter pleinement au sein de l'accueil de loisirs . Ils peuvent émettre leurs idées d'activités.

- La violence, quelle que soit la forme (physique, verbale ou morale) est inacceptable et ne sera pas tolérée
- La cigarette ne sera pas autorisée durant l'accueil de loisirs (aussi bien sur le centre que pendant les sorties
- La consommation d'alcool est strictement interdite.
- La drogue ou l'alcool est formellement interdit. En cas de suspicion, la direction prendra les mesures nécessaires.

3-Les enfants porteurs d'handicap

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ne doit pas être un frein, si nous accueillons un enfant en situation de handicap, l'équipe pédagogique mettra en œuvre les moyens nécessaires pour qu'il se sente intégré au sein des locaux et avec les autres personnes. Un échange avec les parents peut être éventuellement mis en place afin de préparer au mieux son accueil.

Un animateur s'occupera particulièrement de l'enfant et les animations proposées seront adaptées pour l'enfant ainsi, il ne se sentira pas à l'écart mais valorisé.

4-Les compétences psychosociales

En résumé, les compétences psychosociales consistent à savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions.

Durant cet accueil de loisirs, nous allons plutôt considérer le « savoir réguler ses émotions » en prenant en compte le bien-être de chacun ainsi que ses sentiments en mettant en œuvre avec l'équipe pédagogique différents moyens d'exprimer ses émotions de faire part de celle-ci telle qu'elle soit.

5-La charte de l'éco-responsabilité

Le service jeunesse de Ternois com a mis en place pour ses accueils de loisirs une charte de l'éco responsabilité, durant cet accueil de loisirs, nous allons avec les enfants ainsi que l'équipe pédagogique essayer de la respecter et de la suivre un maximum (cf. annexe)

6-La charte des équipes pédagogiques

Dans une volonté de renforcer la qualité de l'encadrement et de promouvoir des valeurs communes, Ternois Com a mis en place une charte des équipes pédagogiques. Cette charte, élaboré en concertation avec les acteurs du Service Jeunesse, vise à instaurer un cadre clair et partagé pour favoriser le vivre ensemble, le respect mutuel et l'implication de chacun. En s'appuyant sur la pédagogie de l'exemple, cette charte encourage les animateurs à adopter une posture cohérente et exemplaire, tant dans leur attitude que dans leurs pratiques éducatives. Elle constitue un repère essentiel pour garantir une ambiance sereine, bienveillante et propice à l'épanouissement des enfants comme des adultes . (cf annexe)

The image features several stylized, hand-drawn outlines of document pages scattered around the central text. The pages are depicted in various orientations and positions, some overlapping the text. Each page has simple horizontal lines representing text or content. The entire illustration is rendered in a dark blue or grey color.

ANNEXES

Nom et nature
de l'animation

Age

Effectif

Lieu

Objectifs

Matériels

Déroulement

Animateurs

Cette feuille est à rendre au directeur avant l'animation

CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un gouter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde



2025-2028

Projet Éducatif territorial du Ternois

0-25 ans

Version synthétisée

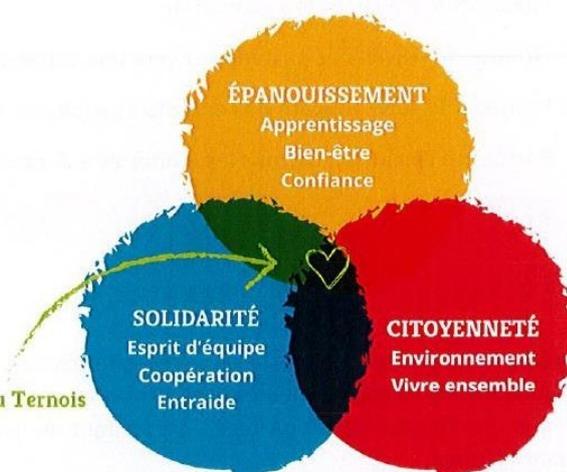
L'Éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité.

Ce projet, porté par tous - écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes - reflète une dynamique collective et solidaire.



Le PEDT du Ternois

Les valeurs du PEDT



L'animation et la gouvernance

COMITÉ DE PILOTAGE

- ✓ **Qui ?** TernoisCom, CAF, MSA, Département, Éducation nationale, ADEFI mission locale
- ✓ **Pour quoi faire ?** Faire le bilan des actions mises en place & actionner de nouvelles fiches actions

GROUPES PROJET

- ✓ **Qui ?** Partenaires identifiés en fonction de la fiche action activée
- ✓ **Pour quoi faire ?** Organiser l'action pour l'année en cours

COORDINATEUR PEDT

- ✓ **Qui ?** Responsable du pôle Éducation, Enfance, Jeunesse de TernoisCom
- ✓ **Pour quoi faire ?** Assurer le pilotage et le suivi du plan d'actions

Les axes du PEDT

AXE 1: ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- ✳ Favoriser le travail inter partenarial
- ✳ Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- ✳ Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- ✳ Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

AXE 2: FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes!

- ✳ Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- ✳ Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- ✳ Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- ✳ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- ✳ Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- ✳ Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES IMPORTANTES:

l'environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité

RETROUVEZ LA VERSION COMPLÈTE
DU PEDT DU TERNOIS SUR:

ternoiscom.fr

jeunesse@ternoiscom.fr



ÉVALUATION ANIMATEUR

NOM-PRÉNOM :

	<u>Début de session</u>	<u>Mi session</u>	<u>Fin session</u>
<p><u>Assurer la sécurité physique et morale d'un mineur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Garantir la sécurité morale, affective et physique des enfants > Apporter les premiers soins en cas d'incident > Connaître la législation jeunesse et sport en ACM > Avoir une attitude positive et exemplaire 	<i><u>Commentaire de l'animateur :</u></i>	<i><u>Commentaire de l'animateur :</u></i>	<i><u>Commentaire de l'animateur :</u></i>
<p><u>Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Participer activement à la préparation et aux réunions > S'intégrer dans une équipe > Être force de proposition > Se documenter 			
<p><u>Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Savoir demander conseil à l'ensemble de l'équipe > Prendre du recul et appliquer les conseils donnés > Faire part de ses difficultés > Prendre des initiatives 			
<p><u>Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations avec les différents acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Être ponctuel et respectueux des horaires > Savoir gérer un temps d'accueil > Être à l'aise avec les parents > Savoir donner une information écrite ou orale clairement > Savoir se présenter auprès des prestataires 			

CHARTRE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DES ACM

MAJ : 08/03/25

Les activités proposées par le service jeunesse de Ternoiscom sont encadrées par des équipes pédagogiques : les équipes d'animation (animateurs, directeurs, coordinateurs, intervenants) et les équipes techniques (personnels de restauration, de livraison de repas, de gestion de la logistique).

Afin de veiller à la qualité de service public, il est indispensable que chaque acteur des Accueils Collectifs de Mineurs s'engage à respecter : les valeurs du Projet Educatif territorial (PEDT), la réglementation, les conditions d'organisation détaillées ci-dessous et ait une posture professionnelle adaptée.

Le respect de cette charte permet de garantir de bonnes conditions de travail en équipe et un accueil adapté et de qualité des enfants et de leurs familles sur chaque ACM. En signant cette charte, chaque membre d'une équipe pédagogique s'engage à la respecter, à prendre connaissance du PEDT et à le respecter.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET REGLES DE VIE D'UN ACM

- **Les accueils de loisirs sont ouverts 5 jours par semaine (ou 4 jours en cas de férié).**
Les enfants sont accueillis de 8h à 18h30.
Le repas est pris en charge pour les enfants ainsi que pour les équipes d'animation qui les accompagnent à table.
Les équipes techniques ne mangent pas sur leur temps de travail et doivent prévoir leur repas.
- **Chaque membre des équipes d'animation...**
 - > participe à tous les temps de l'accueil de loisirs (réunions de préparation en amont, accueil et animation des enfants, rangement et nettoyage, temps de bilan et de préparation des animations le soir pendant la période).
La fréquence et la durée sont fixées par le directeur en fonction des points à aborder.
 - > est affecté à un ou plusieurs groupe(s) d'enfants dans une des structures d'accueil qui peut changer en fonction des nécessités de service.
 - > est amené à travailler en journée ou demi-journée avec ou sans repas, selon les besoins (effectifs, fonctionnement, organisation du directeur...).
 - > a le droit à des pauses dans la journée et en fonction de l'organisation de l'ACM.
 - > participe gratuitement aux sorties et aux activités avec les enfants, quand cela est possible et validé par le directeur.
 - > a la possibilité de covoiturer en l'organisant avec ses collègues.
- **L'utilisation du téléphone à des fins personnelles par les membres de l'équipe pédagogique pendant leur temps de travail est interdite.** Le directeur peut mettre en place un outil pour pallier à son utilisation abusive.
- **Toute diffusion de photos sur les réseaux sociaux personnels ou tout autre support est interdite hors cadre de l'ACM** (ne pas conserver de photos des enfants après la session).
- **Les membres de l'équipe pédagogique sont tenus au secret professionnel, ce qui les oblige à ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles concernant les familles.** Aucune donnée ne doit être conservée sur des supports personnels.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES D'ANIMATIONS EN ACM

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs.
- Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (partage des missions, entraide, communication, respect...) et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif territorial.
- Encadrer, animer les différents temps de la journée (vie quotidienne et activités), anticiper la préparation des animations prévues dans les plannings d'activités et savoir s'adapter en cas d'imprévus (météo, effectif, annulation...).
- Construire une relation adaptée et de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, prendre en compte l'avis et les besoins des mineurs (émotions, état de l'enfant...), veiller à leur bien-être et à leur épanouissement et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.
- Être capable de demander des conseils.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES TECHNIQUES EN ACM

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (partage des missions, entraide, communication, respect...).
- Être dans la continuité des règles fixées par l'équipe d'animation auprès des enfants.
- Être capable de demander des conseils.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES EN ACM

- Savoir communiquer et être à l'écoute avec l'ensemble des acteurs (équipe d'animation, équipe technique, les familles, les enfants, les partenaires...).
- Avoir une posture professionnelle par sa tenue, son langage, sa ponctualité avec l'ensemble des acteurs de l'accueil (« bonjour », « s'il vous plaît », « merci » et « au revoir » ...).
- Faire preuve de bienveillance et d'exigence tout en ayant une communication respectueuse.
- Faire preuve de discrétion professionnelle.
- Être dans une démarche de « pédagogie de l'exemple » (appliquer à soi-même ce qu'on demande aux enfants et à ses collègues).
- Respecter et faire respecter le matériel mis à disposition et l'ensemble des locaux

Nom et prénom :

Signature :